

Arrêté DRHRS n°2026-02-modifié

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

VU le décret n°2008-333 du 10 Avril 2008 ;

VU la délibération du Conseil académique restreint du 24 mars 2026 ;

VU la proposition du Président au Conseil académique du 24 mars 2026 ;

ARRÊTE

Le comité de sélection de **Droit administratif général ; Droit du patrimoine et de la culture, de l'environnement et de l'urbanisme et de la déontologie** de l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour le **poste PR 0432**, est constitué ainsi qu'il suit :

PROFESSEURS :

Membres internes :

MARTI Gaëlle

PHILIP Mathilde

ROUX Christophe (Vice-Président)

TESTARD Christophe

Membres externes :

EVEILLARD Gweltaz

GIRARD Anne-Laure

LANTERO Caroline

PLESSIX Benoît (Président)

VANIER Léo

Fait à Lyon, le 24 mars 2026

Le Président,

Gilles BONNET